

26 FEV. 2018

COURRIER
ARRIVÉ

Perpignan, le 09/02/2018

M. le Président
Comité Technique Paritaire
Centre de Gestion de la FPT
6, Rue de l'Ange
66000 PERPIGNAN

OBJET : Saisine préalable du Comité Technique Paritaire -Augmentation de la durée hebdomadaire de service d'un Adjoint Technique Territorial à temps non complet

Monsieur le Président,

L'adjoint technique territorial chargé de l'entretien des locaux du SYDEEL66 a été recruté sur un temps non complet pour une durée hebdomadaire de service de 5/35 éme.

A ce jour, suite au prochain aménagement du 1^{er} étage de l'immeuble en bureaux supplémentaires et salle de réunion, induisant une surface supplémentaire d'entretien avec un escalier et une entrée commune, pour des raisons de nécessité et dans l'intérêt du service, il est nécessaire d'augmenter de 4 heures la durée hebdomadaire de service de cet agent, suite à son accord, qui passerait donc de 5/35 éme à 9/35 éme.

Lors de la prochaine réunion du Comité Syndical, les questions suivantes seront soumises au vote de l'assemblée délibérante ; à savoir

- d'Accepter l'augmentation de la durée hebdomadaire de service de 4h hebdomadaire pour l'agent concerné qui passera de 5/35 éme à 9/35 éme.
- de Supprimer le poste d'adjoint technique territorial à 5h /35 éme du tableau des effectifs.
- de Créer un nouveau poste d'adjoint technique territorial à 9h/35 éme

Suite à la modification énoncée ci-dessus, l'avis consultatif du Comité Technique Paritaire est requis dans les meilleurs délais pour le bon déroulement et la mise en œuvre de cette affaire.

Dans l'attente et en vous remerciant, je vous prie d'agrèer, Monsieur le Président mes respectueuses et distinguées salutations.

Le Président



Jacques ARNAUDIES